[](https://www.kla.tv/15063)

Changement de paradigme : initiative populaire fédérale « Aide sur place dans le domaine de l'asile ».

**Chaque année, des milliards de francs sont dépensés pour une politique d'asile ratée : Au lieu d'aider les personnes persécutées à proximité des zones de crise, l'argent est dépensé pour des intervenants suisses : des avocats, des traducteurs, des propriétaires d’appartements, des médecins, des dentistes, des services sociaux, des cours de formation spéciaux, des « cadres spéciaux », etc. Afin de réorienter cette politique d'asile, le Conseiller national suisse Luzi Stamm a lancé l'initiative populaire fédérale « Aide sur place dans le domaine de l'asile ». Car le temps presse...**

« Si vous aviez de l'argent pour aider les personnes persécutées quelque part dans le monde, auriez-vous l'idée de le consacrer à des intervenants suisses : des avocats, des traducteurs, des propriétaires d’appartements, des médecins, des dentistes, des services sociaux, des formations spéciales, des « cadres spéciaux », etc. C'est exactement ce que nous faisons ! Une nouvelle orientation de la politique d'asile s'impose donc de toute urgence.  
Ce ne sont pas les migrants qui devraient être critiqués, mais les politiciens qui importent des problèmes massifs avec leurs politiques et gaspillent d'énormes sommes d'argent de manière inefficace. Comment pouvons-nous dépenser des milliards par an pour une politique d'asile ratée ? Nous devrions utiliser l'argent de toute urgence à proximité des zones de crise, où chaque franc utilisé apporte infiniment plus d'aide et d'humanité ! »  
  
Ces mots proviennent de l'exposé des motifs de l'Initiative populaire fédérale « Aide sur place dans le domaine de l'asile ». Cette initiative a été lancée par l'homme politique du Parti populaire suisse (UDC) et conseiller national Luzi Stamm et présentée aux médias le 16 septembre 2019.  
La Suisse, avec sa tradition humanitaire, devrait certainement donner le bon exemple.  
L'initiative propose de modifier la Constitution fédérale comme suit :  
Art. 121b Aide sur place dans le domaine de l'asile   
  
1 En collaboration avec d'autres pays, la Suisse crée à l'étranger des zones protégées dans lesquelles les demandeurs d'asile peuvent être hébergés, pris en charge et protégés dans leur pays d'origine ou aussi près que possible de celui-ci. La Confédération apporte une contribution financière aux projets d'aide dans ces zones protégées.   
  
2 Les personnes du domaine d'asile ne peuvent pas choisir seules leur lieu de résidence et leur pays de destination. Ils reçoivent une protection dans un pays désigné.   
  
3 Les personnes qui demandent l'asile en Suisse : seront…   
  
a. …en première ligne renvoyées dans un pays de transit sûr, à condition qu'il existe des traités internationaux correspondants, tels que des accords de réadmission ;   
  
b. …en seconde ligne emmenées dans une zone protégée ; elles y vivent jusqu'à ce que leur identité ait été clarifiée et qu'elles puissent soit retourner dans leur pays d'origine, soit être reconnues et accueillies comme réfugiés par un pays tiers ou par la Suisse ;   
  
c. …en troisième ligne emmenées dans un centre d'asile fédéral ; jusqu'à ce qu'une décision juridiquement contraignante en matière d'asile soit disponible, elles restent dans des lieux où leur séjour peut être contrôlé à tout moment.   
   
4 Les fonds d'asile sont généralement utilisés à l'étranger dans des zones protégées ou ailleurs pour des projets d'aide qui peuvent aider beaucoup plus de personnes sur place qu'en Suisse. En Suisse, les demandeurs d'asile ne reçoivent que des prestations en nature jusqu'à ce qu'ils puissent s'autofinancer.   
]. La date limite pour la collecte des signatures est fixée au 8 avril 2021. 100 000 signatures doivent être collectées d'ici là pour qu'un référendum contraignant puisse avoir lieu. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites www.hilfe-vor-ort-im-asylwesen.ch/index.html et https://luzi-stamm.ch/page/38.  
Les électeurs suisses du canton d'Argovie peuvent soutenir cette initiative en soumettant la liste 13 (liste Luzi Stamm) aux élections du Conseil national du 20 octobre 2019. Dans le générique de fin vous trouverez d'autres membres du comité, également d'autres cantons, qui pourront être élus le 20 octobre.  
  
Luzi Stamm déclare : « Si je peux continuer le travail à Berne, je peux vous assurer que notre équipe rassemblera 100 000 signatures. » Fin de citation.  
  
Car le temps presse  
Selon Luzi Stamm, la seule raison pour laquelle la situation de tout le système d'asile s'est calmée en ce moment, c’est que l'Italie a fermé la voie méditerranéenne et que pratiquement aucun réfugié n'est autorisé à traverser la frontière entre la Turquie et la Grèce. Tout indique que ce n'est qu'une question de temps avant que les chiffres de la migration n'augmentent à nouveau massivement. Tous les douze jours, la population des migrants venant d'Afrique seule augmenterait d'un million ! Les passeurs trouveront de nouvelles voies. Pour que la Suisse soit prête à faire face à l'augmentation du nombre, il est désormais urgent de modifier la Constitution fédérale.  
Le comité de l'initiative populaire « Aide sur place dans le domaine de l'asile » est composé des auteurs suivants :  
Conseiller national Luzi Stamm, 5400 Baden/AG   
Conseiller national Lukas Reimann, 9500 Wil/SG  
Conseillère nationale Andrea Geissbühler, 3323 Bäriswil/BE  
Conseillère nationale Barbara Keller-Inhelder, 8645 Rapperswil-Jona/SG  
Conseillère nationale Therese Schläpfer, 8523 Hagenbuch/ZH  
Diana Stärkle, 4622 Egerkingen/SO   
Theres Schöni, 5636 Benzenschwil/AG (liste 11)  
Jean-Pierre Leutwyler, 5400 Baden/AG (liste 12)  
Marc Herger, 6422 Steinen/SZ  
Mark Baur, 00620, Nairobi, Kenya

**de dd.**

**Sources:**

[www.hilfe-vor-ort-im-asylbereich.ch](https://www.hilfe-vor-ort-im-asylbereich.ch)  
<https://luzi-stamm.ch/page/38>  
<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/svpkreise-wollen-asylsuchende-in-schutzgebieten-unterbringen/story/29225443>  
<https://www.bote.ch/nachrichten/schweiz/svp-kreise-stellen-neue-asyl-initiative-vor;art46447,1196950>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)  
  
#Emigration - [www.kla.tv/Emigration](https://www.kla.tv/Emigration)  
  
#PolitiqueAsile - d'asile - [www.kla.tv/PolitiqueAsile](https://www.kla.tv/PolitiqueAsile)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.